

PRESENTATION

Avocat au Barreau de Paris, Maître Christian NZALOUSSOU a suivi des études supérieures notamment à l'université de Toulouse où il a soutenu une thèse de doctorat en droit de la communication.

Ayant une pratique pluridisciplinaire, Me Christian NZALOUSSOU a particulièrement développé ses compétences en droit des affaires, en droit des marchés publics, PPP et DSP, en droit des contrats, en droit des communications électroniques et des médias, en droit de l'informatique, ainsi qu'en droit de l'OHADA.

Me NZALOUSSOU intervient aussi en droit des étrangers (visa, titre de séjour, naturalisation, droit du travail), en droit de l'urbanisme et de la construction, en droit .

Il est notamment Lauréat de la bourse d'excellence de l'Agence de la francophonie, pour laquelle il a rédigé un rapport d'étude sur les industries culturelles en Afrique; auteur de plusieurs articles et conférences.